

# ASSEMBLÉE NATIONALE

23 janvier 2014

---

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE - (N° 1627)

Adopté

## AMENDEMENT

N° AE5

présenté par

M. Potier, rapporteur pour avis au nom de la commission des affaires économiques

-----

### ARTICLE PREMIER

A l'alinéa 1, supprimer le mot :

« trois ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.